

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 24 JUN 2011**

L'an deux mil onze, le vendredi 24 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Etréchy, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire, Julien BOURGEOIS.

ÉTAIENT PRESENTS :

M. BOURGEOIS, M. RAGU, M. MEUNIER, Mme BORDE, Mme DAILLY, M. BARRIER, Mme BATREAU, M. PETIT, M. GUERIN, M. JABAUD, Mme C. RICHARD, Mme AOUT, M. SOMME, M. JACSON, M. JUARROS, Mme SAFORCADA, Mme MERICI, M. GLEYZE, M. BERNARD, Mme DAMON, Mme S. RICHARD.

POUVOIRS :

Mme CORMON à Mme BATREAU
Mme PERIGAULT à Mme BORDE
M. BERGER à M. RAGU

Mme BOUFFENY à Mme MERICI
Mme BERGER-JUBIN à Mme DAMON

ABSENTS :

Mme IMIOLEK, M. GAUTRELET, M. HERVOIR

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme DAILLY

M. GAUTRELET intervient en soulignant que l'ordre du jour de ce soir lui paraît incompatible avec un travail de qualité. Il indique que cela constitue aux yeux de son Groupe un nouveau signe de défiance vis-à-vis de l'opposition municipale. Il précise que le bilan du PLU aurait mérité une séance du Conseil à part entière, car les membres de la commission de l'urbanisme n'ont pas pu retrouver les préconisations et recommandations nécessaires. Le vote du budget étant également très dense, il mériterait également une séance à part entière, pour permettre l'examen complet des propositions et des annexes jointes.

Il pense qu'il ne s'agit que d'une séance d'enregistrement et non de débat, qui laisse supposer un traitement à la marge des vrais problèmes de la Commune. Au nom du groupe « Etréchy Passionnément » M. GAUTRELET déclare ne pas cautionner cette séance et se retire.